

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du Mardi 19 mai 2026 à 10h30

Salle des Fêtes de Gramont

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai à dix heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqués, se sont réunis, sous la présidence de Madame Patricia Sigaud, Maire, à la Salle des Fêtes de Gramont.

Présents :

M. Laurent Dirat, M. Olivier Henry, Mme Pierrette Candelon, Mme Pascale Hauwy, M. Jean-François Etienne, Mme Catherine Gallais, M. Jean-Pierre Estèbe, Mme Patricia Sigaud, M. Jean-Pierre Pichon

Absents excusés : Mme Marie-Hélène Mazars, M. Yann Gallais

Absent :

Procuration : Mme Marie-Hélène donne procuration à Laurent Dirat

M. Yann Gallais donne procuration à Mme Catherine Gallais

Quorum : atteint pour tous les ordres du jour

Secrétaire de séance : Catherine Gallais

Il est procédé, conformément à l'art L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un Secrétaire prise au sein du Conseil Municipal,

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV du dernier Conseil Municipal
2. Avenant de l'Ecole de Gramont, expliquée par l'architecte Mme Philip Izard
3. Délégation de pouvoir du maire complémentaire :
 - a) Délégation de fixation des rémunérations et honoraires notaires, avocats, huissiers
 - b) Délégation de fixation de reprises d'alignement en application d'un document urbanisme
 - c) Délégation de renouvellement des adhésions aux associations dont est membre le maire
 - d) Délégation de demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions
 - e) Délégation d'autoriser des mandats spéciaux que les membres du Conseil Municipal peuvent être amenés à exercer dans le cadre de leur fonction
4. Dispositif de mutualisation et de valorisation des Certificats d'économie d'énergie (CEE) du SDEE
5. Elections pour les sénatoriales (1 titulaire et 3 suppléants)
6. Election SDE : 1 suppléant
7. Création d'un Comité consultatif citoyen
8. Budget : subvention par association
9. Questions diverses

1. Approbation du PV du dernier Conseil Municipal du 17 avril 2026

Madame le Maire présente le procès-verbal de la séance précédente.

Vote : pour : 9 Contre : Abstention : 2

Communication du maire :

=> arrêté pris concernant effarouchements d'oiseaux

=> rapport expertise pour élection des Adjointes : 21 mai 2026

=> arrêté préfecture => mars 2027 pour livraison appartement Ecole afin

de pouvoir bénéficier de la subvention accordée de l'Etat.

2. Aménagement de logement et Atelier dans l'Ecole de Gramont : proposition de travaux modificatifs et avenant + ou – avec Mme Carolina PHILIP IZARD

=> tableau ci-joint avec récapitulatif des Entreprises

Vote : Pour 9 Contre : 1 Abstention : 1

Madame le Maire signera tous les avenants relatifs à cette présentation et remercie

Madame Philip Izard de son intervention

3. Délégation de pouvoir au maire complémentaire

a) Délégation de fixer à 3000 Euros les rémunérations et de régler les frais honoraires notaires, avocats, huissiers.

b) Délégation de fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme

c) Délégation de renouvellement des adhésions aux associations dont est membre la mairie (AMF, CAUE, etc.)

d) Délégation de demander à tout organisme financeur l'attribution de subvention :

Le Conseil Municipal peut décider que la délégation soit donnée pour solliciter l'attribution de toute demandes de subventions (exemple du SDE).

e) Délégation d'autoriser des mandats spéciaux que les membres du Conseil Municipal peuvent être amenés à exercer dans le cadre de leur fonction

Vote : Pour : 11 Contre : Abstention

4. Dispositif de mutualisation et de valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) :

Le SDE 82 propose depuis 2012 un dispositif de mutualisation et de valorisation des Certificats d'économie d'énergie pour valoriser les travaux d'efficacité énergétique réalisés par la collectivité sur les bâtiments, afin de générer une bonification financière.

Dans ce cadre, le Tarn et Garonne Conseil Collectivité (TGCC) nous a informé que les travaux effectués sur Gramont :

=> Rénovation Logement Atelier

et après analyse des documents il apparaît que certains travaux soit éligible au dispositif CEE et ont transmis les documents.

Afin de procéder à leur valorisation et d'obtenir la valorisation associée, le SDE demande à Madame le Maire une délibération de la commune, pour établir le projet de convention de partenariat pour la période 2026-2030

Vote : Pour : 11 Contre : Abstention :

5. Élection de 4 conseillers pour les sénatoriales le 27 septembre 2026 :

1 titulaire et 3 suppléants :

Pour les communes de moins de 9000 habitants le Conseil Municipal doit élire des délégués pour le Vendredi 5 juin : 1 délégué pour les conseils municipaux de 7 à 11 membres. Dans les communes de moins de 1000 habitants, l'élection des délégués et suppléants se déroule séparément au scrutin secret majoritaire à deux tours.

La participation est obligatoire, sous peine d'une amende de 100 euros (sauf motif légitime).

Après concertation le conseil municipal propose :

Election :

Olivier Henry en remplacement de Madame le Maire absente ce jour-là, Jean-Pierre Pichon, Catherine Gallais, Etienne Jean-François se proposent à leur tour si Mr. Henry serait absent.

Vote : Pour : 11 Contre : Abstention

6.Élection S.D.E.

Nous avons un titulaire : Jean-Pierre Pichon mais il nous faudrait un autre candidat suppléant.

Après concertation, le Conseil Municipal propose : Olivier Henry

Vote : Pour : 11 Contre : Abstention :

7.Création d'un comité consultatif citoyens

Courrier diffusé à tous les conseillers de Mr Simon Bruno.

Madame le Maire énonce que les élections sont passées et que nous allons devoir travailler avec tous les gramontois durant 7 ans. Soit on passe son temps à s'affronter, soit on essaie de convaincre que ce qu'on fait est dans l'intérêt général. Il n'est pas constructif de s'empêcher de discuter et de suivre peut-être les idées si elles sont bonnes, et je ne veux pas reproduire le passé. Nous sommes plus intelligents collectivement que seul et il est nécessaire d'aller « frotter » nos propositions au bon sens et à l'intelligence collective.

Pour renforcer la concertation locale, le législateur a instauré le droit pour les communes de créer des conseils consultatifs sur tout ou partie du territoire de la commune. Le Code Général des Collectivités Territoriales dispose en son article 2143-2 du CGCT, par un membre du conseil municipal désigné par Madame le Maire a qui rendra compte de son activité régulièrement par la diffusion de ses comptes rendus de réunions.

Madame le Maire propose d'après les signataires :

Bruno Simon, Thomas 'BENECH, Aymeric Moles
Jean-Pierre Pichon, Jean-Pierre Estèbe et Pascale Hauwy

Concertation et propositions :

Mr Laurent Dirat dit à Mme Hauwy qu'il ne voulait pas que ce Comité ressemble à Vichy en 1941 !
Mr Pichon prend la parole et estime que ce ne sont que problèmes privés et qu'il faut passer « outre » !

Mr Etienne estime que ce comité soit remplacé par des réunions et des demandes à faire remonter par des conseillers municipaux !

Discussion ensuite entre Mr Etienne et Me Hauwy sur l'ancien Maire et ses Conseillers !

Mme le Maire explique qu'elle souhaite une cohésion entre tous les citoyens de Gramont et qu'il est important qu'il y ait une symbiose et une harmonie entre Tous.

Mr Etienne reprend la parole et estime que cette proposition soit reportée dans 1 an ! Il se propose avec Olivier Henry de réunir quelques gramontois pour partager des idées.

Madame le Maire propose de voter, à présent sur la création d'un comité consultatif :

Vote : Pour : 3 Contre : 7 Abstention : 1

8. Budget subvention par association

Tableau :

=> les pompiers de Lavit auront à ce jour une subvention de 600 Euros pour avoir rempli et donné leur CERFA

Vote : Pour : 11 Contre : Abstention :

9. Questions diverses

Madame le Maire demande à Mr Estèbe, lors d'un entretien téléphonique, de faire part aux autres conseillers de ses idées sur :

=> Création d'un bar associatif : propositions :

1. sauver le Bureau de Poste (septembre sera une décision importante).
2. rouvrir la Bibliothèque ?? Elle fonctionne actuellement tous les premiers mardi après-midi de chaque mois par Hélène Guyon.

Proposition et adhésion de l'ensemble de l'assemblée.

=> Déclaration Groupama après réception devis réactualisé (2000 Euros) (Fam DELSOL) : RDV pris avec Polyexpert le 4 juin prochain pour conclusions, et poursuite des travaux par la suite.

=> le module PCS sera le Mercredi 10 juin 2026 à la CLI : le PCS de la mandature précédente sera envoyé à la Préfecture pour vérification et conseils.

=> distribution par îlotage des kits « économie d'eau » qui sont remis dans les Mairies : les livrets d'information pour le moment, seront distribués dans toutes les boîtes aux lettres des gramontois. Et dans un deuxième temps, les personnes intéressées devront venir à la Mairie pour recevoir leur kit.

=> SIGRAL : seulement 1 titulaire a été nommé Laurent Dirat

=> le prochain Conseil Communautaire sera le 18 juin à Gramont avec la désignation des membres siégeant au sein des commissions thématiques intercommunales.

Madame le Maire a envoyé à tous les conseillers le tableau récapitulatif des commissions communautaires thématiques du 7 mai dernier.

Chacune des commissions de la CCLTG devra être composée de 15 membres max. Elle propose aux élus 2026 les différents thèmes, susceptibles de leur plaire (un ou plusieurs). Elle enverra ensuite avant le 28 mai le résultat de ces propositions.

=> Me Candelon parle du cimetière : herbes hautes etc.

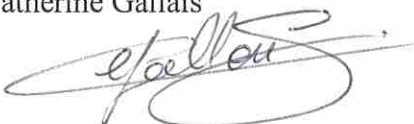
Me le Maire a reçu des demandes de « reprise de caveau » par les familles : l'enherbement des allées qui crée des espaces paysagers, préserve la biodiversité ce qui facilite l'entretien certes, mais l'on doit attendre encore un peu, seul le rotocoupe à sa place !

Levée de la séance à 12h25

Prochain Conseil Municipal probablement à la réponse du Tribunal Administratif avec vote des Adjoints.

Secrétaire de séance

Catherine Gallais



Le Maire,



Patricia SIGAUD